



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate
Le 29 mars 2019

Fonds d'initiatives culturelles

La Ville de Mont-Saint-Hilaire lance un appel de projets auprès des acteurs culturels locaux

(Mont-Saint-Hilaire) – Dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles, la Ville invite les artistes, les artisans et les organismes culturels de son territoire à lui soumettre des projets qui, si retenus, seront réalisés en 2019. Les initiatives présentées devront être novatrices et rassembleuses, tout en contribuant à l'enrichissement culturel de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et de ses citoyens.

Il s'agit d'une première expérience de ce genre pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Le *Fonds d'initiatives culturelles* est né de la volonté du conseil municipal de hausser la part allouée à la culture dans le budget de la Ville et est rendu possible grâce à la participation financière du gouvernement du Québec. Selon Yves Corriveau, maire, « La vitalité culturelle de Mont-Saint-Hilaire repose sur la présence en son territoire d'artistes, d'organismes et d'institutions culturelles passionnés, créatifs et dévoués. La Ville se fait un devoir de mettre en place des moyens pour faire rayonner cette culture hilairemontaise, et le *Fonds d'initiatives culturelles* constitue un exemple parmi d'autres pour y arriver, » conclut M. Corriveau.

Rappelons que le Fonds découle de l'entente de développement culturel signée entre la Ville de Mont-Saint-Hilaire et le MCCQ. Une somme totale de 37 800 \$ est disponible pour l'année 2019 et ce, pour financer l'ensemble des projets qui répondront aux critères d'admissibilité de l'appel.

Dépôt de projets et critères d'admissibilité

Les informations relatives à l'appel de projets se trouvent sur le site Internet de la Ville de Mont-Saint-Hilaire au villemsh.ca : section *Sports, culture et loisirs*, onglets *Culture/Appels de projets*. Les demandeurs y trouveront les objectifs du Fonds, les critères d'admissibilité ainsi que le formulaire à remplir pour soumettre une candidature et présenter un projet. La date limite de dépôt des projets est le **vendredi 26 avril 2019, à midi**. Les demandes peuvent être acheminées à la Ville de deux façons : par courriel à l'adresse lucie.blanchet@villemsh.ca ou par la poste au 100, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire, Québec, J3H 3M8

Pour tout renseignement supplémentaire, les artistes, les artisans et les organismes sont priés de communiquer avec Lucie Blanchet, responsable de la culture, par téléphone au 450 467-2854, poste 2260, ou par courriel à lucie.blanchet@villemsh.ca

- 30 -

Information

Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca